



HAL
open science

Licence LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères). 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037532

HAL Id: hceres-02037532

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037532>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, images, cultures, sociétés

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence, qui est gérée par l'UFR Arts, Lettres Langues et Sciences humaines et sociales de l'université Savoie-Mont Blanc, a pour objectifs la maîtrise des langues anglaise, italienne et espagnole et la connaissance des littératures et des cultures leur correspondant. L'acquisition de ces compétences fondamentales peut concerner divers métiers : enseignement, traduction, culture, communication, tourisme. Elle comprend quatre spécialités, *anglais*, *espagnol*, *italien* et une filière bi-langue (anglais/espagnol ou anglais/italien). La spécialité *italien* propose deux parcours en partenariat avec des universités italiennes.

Les trois années comprennent chacune trois unités d'enseignement (UE) (langue, littérature et civilisation, approfondissements cultures et méthodologiques) et une UE de diverses options, avec une seconde langue obligatoire.

Avis du comité d'experts

Les deux objectifs principaux de cette licence sont l'amélioration des compétences linguistiques et l'acquisition d'une méthodologie pour l'analyse de la langue, des faits culturels et des textes et pour la structuration de la réflexion. Tout est mis en œuvre pour atteindre ces objectifs, au demeurant tout à fait typiques de ce genre de licence. Bien qu'affichant des objectifs professionnels relativement variés, cette formation reste donc centrée sur l'acquisition des compétences fondamentales en langue, culture et littérature, avec une prédominance pour celle-ci, et se présente comme une classique licence académique, plutôt orientée vers les métiers de l'enseignement, avec une pratique des exercices traditionnels de l'enseignement (dissertation, commentaire composé).

Au sein de l'UFR Arts, Lettres Langues et Sciences humaines et sociales de l'université Savoie-Mont Blanc, la licence *LLCE* n'entre pas en concurrence avec la licence *LEA* (Langues étrangères appliquées) dont les objectifs scientifiques et professionnels se démarquent assez nettement. Des passerelles sont toutefois prévues en début de parcours entre ces deux formations.

La licence *LLCE* de l'Université Savoie-Mont Blanc ne souffre pas non plus de la présence de licences semblables dans les universités voisines de Grenoble et de Lyon. Sa proximité avec l'Italie et la mise en place de bi-licences avec des universités de ce pays constituent un atout certain pour la spécialité *italien*. La spécialité *anglais*, quant à elle, jouit d'une bonne réputation en raison des très bons résultats au CAPES d'anglais de ses diplômés. Par ailleurs, point qui a son importance étant donné sa dimension culturelle, la formation bénéficie de partenariats culturels intéressants, en particuliers pour les étudiants en italien et en espagnol.

L'équipe est composée de 18 enseignants-chercheurs : en anglais, deux Professeurs, sept Maîtres de conférences, un lecteur ; en espagnol un Professeur, un Maître de conférences, un Professeur agrégé ; en italien un Professeur, trois Maîtres de conférence, deux Maîtres de conférences partagés avec deux autres départements, un lecteur. Chaque spécialité possède un responsable pédagogique et un responsable par année, et l'ensemble est coordonné par le directeur de département. Les équipes pédagogiques de chaque spécialité se réunissent tous les deux mois environ, tandis que l'ensemble de l'équipe pédagogique se réunit plusieurs fois dans l'année, en fonction des besoins, pour des réunions plénières du département.

Après une chute brutale en 2011 (50 inscrits contre 63 en 2009 et 72 en 2010), les effectifs en première année remontent en anglais (63 en 2012, 66 en 2013). En espagnol, ils ont subi une certaine baisse (30 en 2009, 26 en 2010 et 2011, 16 en 2012, 22 en 2013), tandis que les effectifs en italien sont relativement stables (21 en 2009, 27 en 2010, 20 en 2011, 12 en 2012, 20 en 2013). Pour 21 inscrits en première année en 2009 et 27 en 2010 en anglais, 17 obtiennent

leur licence en 2012 et 13 en 2013. Ces chiffres sont satisfaisants. Ils le sont un peu moins en espagnol : 17 étudiants valident leur L3 en 2012 pour 30 inscrits en 2009, 14 en 2014 pour 26 inscrits en 2010. Ils sont plus inconstants en italien : 17 licenciés en 2012 pour 21 inscrits en L1 en 2009, 13 licenciés en 2013 pour 27 inscrits en 2010.

Les inscriptions en master se renforcent en anglais et en espagnol à partir de 2012 : en 2009, 11 inscrits pour 24 licenciés en anglais, 14 inscrits pour 20 licenciés en espagnol, 12 inscrits pour 23 licenciés en italien ; en 2012, 13 inscrits pour 20 licenciés en anglais, 14 inscrits pour 17 licenciés en espagnol, 9 inscrits pour 17 licenciés en italien. Le renforcement est sans doute lié à la réforme du concours des métiers de l'enseignement.

L'université ne dispose pas de données concernant l'insertion professionnelle des diplômés de la licence *LLCE*.

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | La formation est adossée à l'équipe « Langues, Littératures et Sociétés. Études transfrontalières et internationales ». Les collaborations au niveau de l'équipe ont débouché sur la mutualisation de certains enseignements entre les spécialités. Des liens entre la recherche et le contenu de la formation existent : un projet de recherche en phonologie anglaise avec des retombées sur l'enseignement de l'anglais oral et un projet de recherche sur les productions des apprenants. |
| Place de la professionnalisation | Le débouché principal est l'enseignement (primaire, secondaire, et Français Langue Etrangère). En « italien », un parcours avec Milan prépare aux <i>métiers de l'interprétariat et de la communication</i> . Un parcours <i>Tourismes et activités internationales</i> et un parcours <i>Français Langues Etrangères</i> sont proposés en L2 et L3. Cependant, l'ouverture professionnelle au sein de ces parcours est insuffisante et les contenus des enseignements du parcours <i>Tourismes et activités internationales</i> ne correspondent pas vraiment à cet affichage. |
| Place des projets et stages | Il n'existe pas de stage en licence pour l'instant mais des projets sont à l'étude. On note l'absence de dispositifs ou de structures favorisant au moins les stages facultatifs. |
| Place de l'international | Les flux sortants dans les échanges Erasmus sont très importants. L'université se conçoit dans une dimension transfrontalière avec l'Italie et a créé trois doubles diplômes. Des conventions existent avec le Canada et avec diverses universités hispanophones, anglophones et italophones (échanges de lecteurs, etc...). |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Participation à l'information des lycéens : journées du lycéen, salons régionaux de l'étudiant, journées portes ouvertes et journées d'immersion de lycéens dans les cours de L1. Pas de sélection à l'entrée. Des passerelles existent avec les Langues Etrangères Appliquées et la licence intègre des étudiants de Classes Préparatoires. Les étudiants de L1 peuvent bénéficier de tutorats et de cours de remise à niveau en français. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Certains cours et certaines activités sont mis en ligne sur la plateforme Moodle qui intègre également une auto-formation avec e-portfolio pour le C2i1. Le dossier ne décrit pas les autres modalités d'enseignement. L'insertion des étudiants handicapés est facilitée par la Mission Handicap. |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation se fait par contrôle continu, terminal ou « un mélange des deux ». Les points ECTS sont normalement fixés en fonction du nombre d'heures de cours ou du travail fourni par l'étudiant. Des compensations sont prévues à l'intérieur d'une même unité d'enseignement, ainsi qu'une compensation annuelle. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Il n'y a pas de dispositif formalisé d'accompagnement des étudiants mais une simple incitation à prendre contact avec les enseignants. |

| | |
|--|---|
| Suivi des diplômés | La formation ne dispose pas d'outil spécifique. Elle dispose des informations fournies par l'Observatoire de la vie étudiante mais les seules données chiffrées concernent la poursuite d'étude en Master (plus d'1 étudiant sur 2 en moyenne, selon les années et les spécialités). |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Les commissions pédagogiques se réunissent avant examens du 1er semestre en présence des enseignants et de représentants des étudiants. Aux semestres pairs, les étudiants évaluent les enseignements à des fins d'amélioration de la formation. Les modalités de ces évaluations mériteraient d'être développées. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Importance de la place de l'international.
- Originalité des parcours Français *Langue Etrangère* » et « *Tourismes et activités internationales*.
- Qualité de la procédure d'évaluation par les étudiants.

Points faibles :

- Sous-encadrement de la spécialité *espagnol*.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Conclusions :

Cette formation, bien structurée, peut accroître son attractivité en diversifiant sa dimension professionnalisante par la mise en place de contenus d'enseignements plus adaptés aux parcours existants. Un Conseil de perfectionnement contribuerait à faire évoluer la formation en favorisant une meilleure cohérence entre objectifs et contenus d'enseignement.

Observations de l'établissement

Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/215
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts


le 29 avril 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LI160010614-010490-RT - Licence LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES (LLCE)

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser les observations formulées par l'Université Savoie Mont Blanc relatives au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN

Evaluation des formations Vague A : Campagne d'évaluation 2014-2015

Intitulé de la formation : Licence langues, littératures, civilisations étrangères

Nom du responsable : Maryline MAIGRON

OBSERVATIONS

En réponse à la remarque concernant les contenus d'enseignement du parcours Tourisimes et activités internationales qui ne correspondent pas au libellé (rubrique : place de la professionnalisation p.4), nous tenons à préciser que ce décalage est indépendant de notre volonté et provient de l'évolution de la formation dont nous sommes tributaires pour ces enseignements. En effet, le tourisme a été absorbé par une autre composante (l'IAE) et la filière LEA s'est alors spécialisée dans le commerce international. Nous avons donc été obligés de placer des cours de commerce international dans notre parcours professionnalisant ouvert sur LEA. Le contenu n'en reste pas moins professionnalisant et les cours sont en partie assurés par des professionnels de l'entreprise.

Nous ajoutons également qu'un conseil de perfectionnement sera mis en place dès la rentrée 2016.